

X, Y, Z...

**Projet de sensibilisation et d'éducation
aux discriminations sexistes**



Préambule

Notre démarche pédagogique de projet s'inscrit dans les finalités de l'Aroéven, que nous tenons à retranscrire en partie afin de contextualiser notre action.

Nos valeurs nous indiquent que c'est en partant de l'individu que nous pouvons construire une société. C'est pourquoi nous prenons en compte autant la dimension individuelle que collective de la personne. L'éducation telle que nous la concevons participe au double processus d'autonomisation et de socialisation des jeunes. Aider chaque jeune à grandir, à être soi avec les autres, en participant à une expérience de vie collective originale.

Citoyenneté

La citoyenneté est une activation des valeurs de compréhension mutuelle et de solidarité. Elle tend à susciter chez les jeunes une attitude constructive en leur faisant prendre conscience des autres et du monde dans un esprit de tolérance (...) Ce projet suppose des individus informés et conscients, aptes à réaliser leurs potentialités créatives, acceptant de se confronter à la société non pour la subir, mais pour en impulser et en modifier sans cesse le devenir. Notre implication éducative au niveau européen nous invite à penser l'éducation citoyenne à ce niveau. C'est pourquoi nous dépassons les frontières nationales pour valoriser, dans le cadre de nos actions, la citoyenneté européenne.

Eduquer à et par la diversité

Cette approche de l'éducation s'inscrit dans des valeurs liées à la lutte contre le cloisonnement social, et pour l'ouverture à l'autre : accepter l'autre dans toute sa diversité.

Les orientations éducatives choisies cherchent à favoriser l'ouverture interculturelle et la réduction des exclusions. L'ouverture interculturelle entre les jeunes et la réduction des inégalités sont deux phénomènes étroitement liés. L'interculturalité est une rencontre qui fonde des échanges et des apprentissages mutuels. Ces apprentissages contribuent à la réduction des exclusions et des discriminations.

Autonomie, responsabilité

L'autonomie peut être conçue comme la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, d'être capable de connaître ses limites, de faire des choix en ayant conscience de l'autre.

Nous considérons qu'elle résulte d'apprentissages que nous favorisons dans le cadre de nos projets. L'un des enjeux est l'appropriation des règles d'environnement social tout en gardant un esprit critique.

La coéducation

Nous définissons la coéducation par des liens spécifiques que nous établissons avec tous les actrices et acteurs impliqués dans nos projets. Ainsi, nous cherchons à associer l'enfant à l'acte éducatif. Cette pratique que nous valorisons est l'un des fondements de l'Education Nouvelle. Les règles fondamentales du « vivre ensemble » relèvent de pratiques démocratiques qui prennent sens dans le déroulement de nos projets.

La coopération

La cohésion du groupe est recherchée grâce à une organisation coopérative, participative et ouverte. Ce projet nécessite l'adoption de démarches pédagogiques qui proposent au jeune, une réelle place d'actrice et d'acteur dans des dispositifs leur permettant d'agir collectivement.

Introduction

Dans le but de participer à l'amélioration des situations résultant de discriminations sexistes aussi bien dans la sphère privée que publique, l'Aroéven Bretagne souhaite s'investir sur la mise en place d'un dispositif de sensibilisation et d'éducation aux discriminations sexistes. Ces problématiques, qui touchent tous les groupes et espaces de la société, à la fois de manière individuelle et collective, nous apparaissent aujourd'hui comme un enjeu important pour notre mouvement d'Éducation Populaire. Nous estimons le besoin de faire évoluer nos pratiques éducatives, d'améliorer nos compétences et celles de nos éducateurs et éducatrices travaillant auprès de la jeunesse.

Pour ce faire, nous souhaitons impliquer dans ce projet tant les publics avec lesquels nous travaillons que les actrices et acteurs engagés dans les actions régulières de l'Aroéven.

L'Aroéven a rencontré des structures, des professionnels et professionnelles ou bénévoles travaillant à la sensibilisation des phénomènes discriminatoires ainsi qu'à leur réduction, notamment ceux relevant du sexisme. Notre association n'a pas vocation à réinventer les dispositifs ou outils existants mais souhaite s'en inspirer et intégrer ces pratiques existantes, ces outils pédagogiques pour adapter un dispositif à nos réalités éducatives.

Touchant de nombreuses sphères, les questions de discriminations sexistes en deviennent de plus en plus complexes à traiter. Les mouvements militants, les politiques publiques et l'École qui sont à l'ouvrage sur ces questions depuis de nombreuses années ont permis des avancées sociales incontestables ; cependant, des résistances qu'elles soient philosophiques, sociales, politiques ou culturelles perdurent.

Nos valeurs et fondements associatifs de vivre ensemble, de coopération, d'éducation à et par la diversité ou encore le dialogue et l'écoute active nous encouragent à approfondir notre travail sur les problématiques sexistes.

Comme de nombreux spécialistes rencontrés, nous souhaitons réinterroger nos approches et nos pratiques à venir à travers le prisme de l'égalité, individuellement comme collectivement et améliorer les situations actuellement discriminantes.

Bien conscients de la difficulté d'une telle mise en pratique, nous envisageons ces améliorations par l'opérationnalisation de nos finalités en termes de création/d'appropriation d'outils, de formation ou encore de rencontres et de partages de bonnes pratiques entre actrices et acteurs éducatifs.

Comme le précisent différents textes de référence* sur lesquels nous nous sommes appuyés et l'analyse que nous pouvons en faire, différents axes de travail nous semblent importants à traiter dans ce travail futur :

- Avoir une approche globale de l'éducation à l'égalité des sexes.¹
- Acquérir et transmettre une culture de l'égalité.¹
- S'engager pour une plus grande mixité dans les dispositifs de loisirs et d'éducation dans et hors de l'école.¹
- Travailler sur les stéréotypes sexistes dans la sphère publique, au sein des médias.¹

¹ Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.

- Développer des outils de communication en direction des filles et garçons visant à lutter contre ces stéréotypes.¹
- Mener des réflexions sur l'égalité et la mixité.²
- Veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes sexistes tant dans nos propos que dans nos comportements.³
- Procéder à une critique et une remise en question de nos propres méthodes et outils pédagogiques.³

1) Les mécanismes à explorer

Définition : *le sexisme est une attitude discriminatoire adoptée en raison du sexe.*

La critique du sexisme dénonce l'idée selon laquelle les caractéristiques différentes des deux genres, masculin et féminin impliqueraient l'attribution de rôles, droits et devoirs distincts dans la société. Elle dénonce cette construction de la société qui attribue un caractère, un rôle, des prédispositions physiques et affectives selon le sexe. La notion de sexe n'est alors plus une notion de sexe biologique (mâle et femelle) mais une construction sociale du genre féminin et du genre masculin limitant par là même le développement de l'individu sur les plans personnel, affectif, professionnel et social.

Nous souhaitons orienter nos travaux sur les phénomènes et comportements sexistes occurrents chez les adolescents et adolescentes à travers :

- *L'impact du marketing, de la consommation.*
- *L'impact de la littérature jeunesse.*
- *Le rapport de domination institué chez les garçons.*
- *Les violences exercées sur les femmes.*
- *Les différentes « normes » genrées arbitraires : activités, loisirs, orientation professionnelle.*

2) Les finalités

- Développer un sens critique sur les stéréotypes sexistes.
- Sensibiliser à l'impact de la communication, du vocabulaire et du langage sexiste employés dans le quotidien.
- Améliorer la prise de conscience des rapports de domination sexiste.
- Favoriser une réflexion et un questionnement de nos rapports de discriminations.
- Faire émerger des solutions et des améliorations de ces rapports sexistes.

3) Les objectifs

- Favoriser l'expression des jeunes sur ces réalités de discriminations, dans le respect et l'écoute de chacun.
- Réduire le rapport de domination au quotidien.
- Réduire les discriminations sexistes au sein du public bénéficiaire.
- Lutter contre la fabrication de la virilité et de la féminité.
- Créer de la mixité dans les activités et les espaces socialement genrés.
- Favoriser la réappropriation de l'espace social par les filles.

¹ Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.

² Convention Régionale 2009-2011 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif signée entre le Rectorat de Bordeaux et la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Aquitaine.

³ Action éducative contre les préjugés sexistes, arrêté du 12 juillet 1982 (BO n°29 du 22 juillet 1982).

4) Les moyens

- Créer des outils éducatifs pour traiter des questions sexistes à destination des actrices et acteurs jeunesse.
- Créer des rencontres et des espaces d'échange.
- Impliquer dans le projet différents actrices, acteurs et réseaux éducatifs.
- Associer des partenaires compétents sur la thématique.
- Développer un plan d'amélioration de nos compétences sur ces thématiques.

5) Les résultats attendus

Pour l'Aroéven :

- S'impliquer dans une thématique nouvelle et actuelle dont les problématiques éducatives nous semblent essentielles à faire évoluer.
- Procéder à une remise en question et une évolution de nos propres méthodes et outils pédagogiques.
- Initier un changement des représentations et des comportements sexistes à l'Aroéven.
- Acquérir et transmettre une culture de l'égalité.
- Rendre visible/favoriser un espace d'expression pour les militantes, militants et bénéficiaires de l'association.
- Améliorer nos pratiques et proposer des outils à nos équipes éducatives permettant de réduire les discriminations sexistes.
- Développer notre partenariat local et européen.
- Encourager le partage des ressources, des méthodologies de recherche et des techniques à travers les échanges et la collaboration avec les structures engagées.

6) Les données du projet et la démarche de travail.

- **L'équipe de projet** composée des différents profils de personnes (animatrices et animateurs/formatrices et formateurs/militantes et militants/sympathisantes et sympathisants) de l'Aroéven regroupant 10 personnes.
- **Le public ciblé et participant au projet** : les adolescentes et adolescents de 13/18 ans.
- **1 partenariat européen impliquant 7 structures** issues de différentes zones d'Europe présentant différentes compétences :
 - Expérimentées dans la création d'outils pédagogiques.
 - Expérimentées sur la thématique des discriminations sexistes.
 - Impliquées dans l'Education Non-Formelle.
 - Expérimentées dans les Médias, les campagnes et/ou plaidoyers.

7) Echelle européenne

Pourquoi un partenariat européen ?

Cette échelle permet un enrichissement à travers la mutualisation des différentes connaissances et pratiques professionnelles, aux travers de diverses réalités sociales. Il s'agit aussi de sensibiliser un public plus large et plus varié, en termes de culture notamment.

La dimension interculturelle et multilingue nous permettra de favoriser une démarche commune plus innovante et créative. L'équipe européenne participera à l'élaboration du projet global, précisera le calendrier et le type d'actions à développer.

Chaque structure européenne sera invitée à apporter ses propres objectifs, ses outils, ses analyses des situations discriminantes dans ses réalités de travail auprès de la jeunesse, ainsi qu'à exprimer ses besoins et ses attentes venant amender le projet final commun.

Ce projet s'inscrit dans **l'action clé n°1 du programme Erasmus plus**. Elle permet d'organiser différentes mobilités de travailleurs/volontaires jeunesse et/ou de jeunes sur plusieurs types d'activités : rencontres, séminaires, formations, observations en milieu de travail, échanges de jeunes, etc.

Cette typologie de projet soutient le développement professionnel des actrices et acteurs jeunesse dès lors que les différentes mobilités permettent d'atteindre les objectifs ci-dessous :

- Favoriser la rencontre entre les actrices et acteurs jeunesse,
- Développer les compétences,
- Confronter les méthodes de travail,
- Échanger de bonnes pratiques,
- Découvrir le travail de jeunesse au sein d'une structure ou encore d'un pays,
- Renforcer la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse.

Ces compétences doivent être utilisables/transférables auprès d'un public jeune.

La démarche possible

1^{ère} étape: Appel ouvert à participation auprès de structures européennes impliquées dans l'éducation non-formelle et intéressées pour se rencontrer et échanger sur la thématique des discriminations sexistes.

2^{ème} étape: Organisation d'une formation autour des questions de discriminations sexistes.

Thématiques possibles :

Situations de discrimination liées au genre.

Méthodes et outils pour lutter contre ce type de discriminations.

Meilleure compréhension des concepts impliqués.

Échange de problématiques et de pratiques de terrains, des diagnostics de chaque partenaire et leurs besoins.

Identification des problématiques communes et exploration des pistes possibles de projets futurs

3^{ème} étape: Suites de la formation

Différentes mobilités européennes possibles: Observations en milieu de travail entre structures partenaires/formation/séminaire pour traiter la question du sexisme, la méthodologie pour faire évoluer les préjugés lutter contre les discriminations, avec la construction d'expérimentations pour les participants, pour amener à de la transformation sociale sur leur réalités.

8) Proposition de calendrier prévisionnel

Janvier 2015

Problématique et échanges en interne

Février 2015

Recherches, lectures, référencements

Mars 2015

Rencontres de structures locales impliquées sur la thématique

Avril à Mai 2015

Prospection au niveau européen de projets similaires et de partenaires potentiels

Juin à Juillet 2015

Rencontre de partenaires locaux pour présentation objectifs, résultats attendus et planning prévisionnel

Septembre à Décembre 2015

Rencontre de partenaires locaux pour présentation objectifs, résultats attendus et planning prévisionnel/Définition de la problématique et écriture projet

Janvier à Février 2016

Recherche de partenaires européens/Appel à participation
(ouvert le 25 janvier et clôturé le 04 mars)

Mars à Avril 2016

Ecriture projet Formation/Echanges de pratiques

Juin à Septembre 2016

Communication interne et externe (plan de communication avant/pendant/après)
Gestion logistique/Précision du planning de la formation/Diffusion locale

Octobre 2016

Organisation de la formation à Rennes sur 7jours

Octobre 2016 à Décembre 2017

Communication interne et externe + diffusion des résultats et écriture projet suivant
Mise en place d'actions au niveau local (formations, rencontres/débats, ateliers, conférences, créations d'outils...)

Mai à Août 2017

Réunions et analyses des ressources
Préparation mobilités européennes à venir et logistique
Communication interne et externe

Octobre 2017

Dépôt 2ème projet incluant différentes mobilités (job-shadowing/formation/séminaire,...)

Janvier à Juin 2018

1ère mobilité possible puis différentes mobilités étalées entre janvier et juin 2018

Mise en place d'un plan d'actions/Interventions et animations organisées dans chaque pays

Juillet à Décembre 2018

Diffusion des résultats

Suivi du projet/Analyses des impacts et perspectives